

ES
S
-
G
-
L
-
T
-
R
-
S



Rapport de durabilité

2025

À propos

- 03 Édito
- 04 Panorama 2025

Informations générales

- 06 Modèle d'affaires
- 07 Double matérialité
- 08 Vue d'ensemble des politiques
- 09 Finance responsable
- 10 Gouvernance ESG

Environnement

- 12 Changement climatique
- 17 Pollution
- 18 Eau et ressources marines
- 19 Biodiversité
- 20 Économie circulaire

Social

- 21 Effectif de l'entreprise
- 22 Travailleurs de la chaîne de valeur
- 23 Communautés affectées
- 25 Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

- 26 Conduite des affaires

27 Annexes

Rapport de durabilité 2025



Le groupe Caisse des Dépôts publie son deuxième rapport de durabilité : un rendez-vous clé pour rendre compte de l'action de la Caisse des Dépôts et de ses filiales au service de la transition durable de l'économie.

La présente synthèse a été conçue pour mettre en exergue les principaux engagements, plans d'actions et résultats de l'année. Elle vise à fournir un décryptage fidèle et transparent du contenu de ce rapport.

« Le Groupe a tenu à garder le cap de son ambition. »

Une couverture complète de nos enjeux matériels

Le groupe Caisse des Dépôts attache une grande importance à promouvoir une vision équilibrée de la durabilité, qui traite avec la

même importance les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de préservation de l'ensemble des écosystèmes et de cohésion sociale et territoriale, dans une optique de transition juste.

À fin 2025, le Groupe dispose ainsi d'une politique, stratégie ou déclaration sur l'ensemble de ses enjeux matériels, et parachèvera sa stratégie de durabilité avec l'intégration d'une politique sur les droits humains fin 2026. La priorité du Groupe est désormais d'en assurer la mise en œuvre opérationnelle dans toutes

les entités et de renforcer encore l'impact concret de ses activités pour l'environnement et la société.

Agir pour la transformation durable du pays dans un contexte complexe

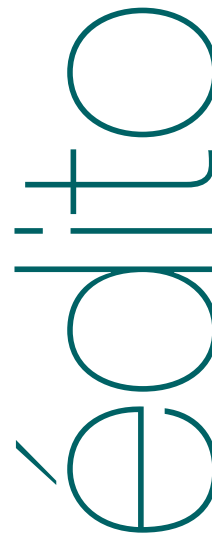
En 2025, malgré un contexte économique et géopolitique instable et incertain, le Groupe a tenu à garder le cap de son ambition climatique et de sa volonté à jouer un rôle pionnier en matière de déploiement de solutions innovantes pour la biodiversité, le tout de façon juste, en cherchant à accompagner en priorité les populations et territoires les plus vulnérables.

En matière de **transformation écologique**, le Groupe a continué à accélérer son engagement en mobilisant 35 milliards d'euros pour contribuer à des projets concrets, tels que la rénovation énergétique de plus de 43 500 logements sociaux, l'appui à 839 projets de *greentech* et le financement de 612 projets d'infrastructures liés à l'eau. En matière de **cohésion sociale**, le Groupe a financé plus de 146 000 nouveaux logements sociaux, très sociaux et intermédiaires, engagé 5,9 milliards d'euros pour la santé et le grand âge, avec une nouvelle feuille de route à 5 ans, ou encore accompagné plus de 2 092 projets de programmes territoriaux (Action cœur de ville, Petite ville de demain).

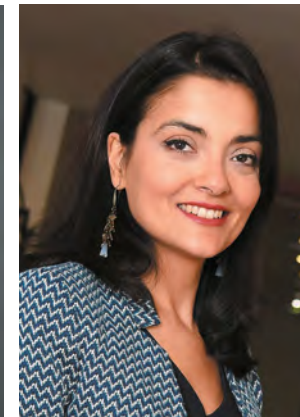
Maîtriser les impacts et les risques ESG

Parallèlement, le **plan de transition climatique du Groupe**, aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris, a progressivement porté ses fruits avec une réduction de 8,5 % des émissions opérationnelles et de 33 % des émissions des portefeuilles d'investissement dans les entreprises depuis 2023.

Plus globalement, le Groupe a renforcé la **gestion des risques en matière de durabilité**, en continuant la systématisation de l'analyse extra-financière de ses investissements (95 % des encours de gestions d'actifs CDC,



NATHALIE TUBIANA, DIRECTRICE DES FINANCES ET DE LA POLITIQUE DURABLE GROUPE,
NATHALIE LHAYANI DIRECTRICE DE LA POLITIQUE DURABLE GROUPE



84 % des encours Groupe), en appliquant l'exclusion des activités les plus néfastes pour l'environnement et la société, et en poursuivant le dialogue actionnarial, mené auprès de 72 % des entreprises investies (en encours des portefeuilles actions et obligations d'entreprises gérés en direct). Le Groupe a également rendu compte de l'avancement des engagements pris en tant qu'**employeur responsable** et a continué à viser l'exemplarité en matière de **conduite des affaires**.

Ce deuxième rapport de durabilité confirme la détermination de l'ensemble des métiers et filiales du Groupe à agir de manière rigoureuse et pragmatique, à la fois, pour assurer la durabilité de ses activités, et pour contribuer, sur le long terme, à un avenir plus durable et plus solidaire.



EN SAVOIR PLUS

↳ Le document complet est disponible sur :
<https://www.caissedesdepots.fr/resultats-et-rapports-annuels>

2 0 2 5

panorama

Transformation écologique

35,3 Md€

mobilisés en faveur de la transformation écologique
(cible : 130 Md€ entre 2024 et 2028)

Climat

-8,5%

d'émissions de gaz à effet de serre opérationnelles entre 2023 et 2025
(cible : -23 % entre 2023 et 2030)

99%

des activités couvertes par une cotation/analyse de l'exposition aux risques physiques

54%

des investissements et financements compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris (cible : 60 % d'ici à 2028)

Nature

5 067 ha

renaturés opérés par CDC Biodiversité

612

projets financés pour la modernisation des réseaux d'eau potable et l'assainissement

Cohésion sociale et territoriale

146 327

logements sociaux, très sociaux et intermédiaires financés
(cible : 350 000 entre 2024 et 2028)

507

établissements pour personnes âgées financés (cible : 1 100 entre 2024 et 2028)

2 092

projets de programmes territoriaux accompagnés

9,9 M

de personnes accompagnées dans leur usage du numérique (cible 10 M/an à partir de 2026)

Gouvernance

100%

des personnes dans des fonctions à risque (corruption, déontologie, LCB-FT) couvertes par un dispositif de formation

60%

des actions déployées dans la démarche achats responsables (SPASER) de la CDC (cible : 90 % d'ici à fin 2027)

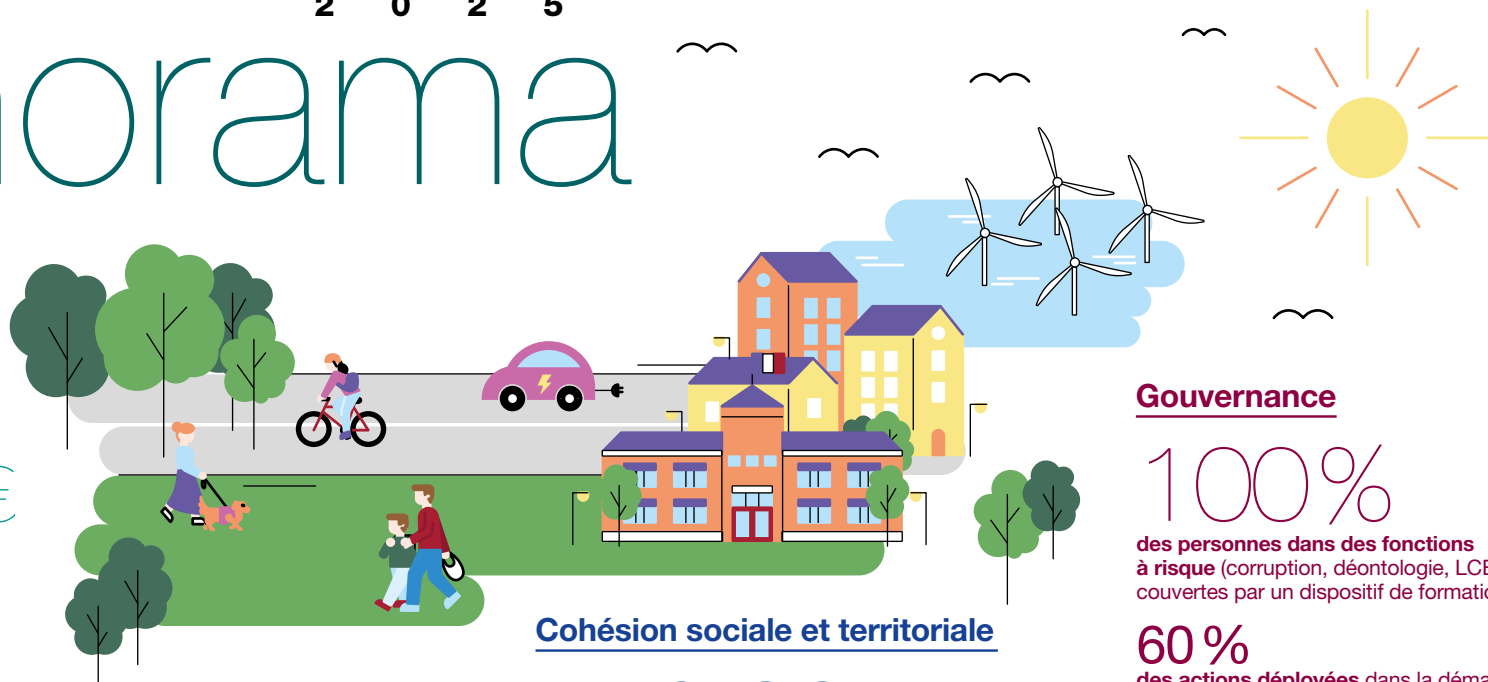
Collaborateurs

88%

des collaborateurs ayant eu accès à des formations au niveau Groupe France (cible : > 70% des collaborateurs)

97

Index égalité professionnelle femme/homme pour la CDC (cible : > 95 d'ici 2028)





Le rapport de durabilité est établi sur le périmètre consolidé du Groupe, incluant la Caisse des Dépôts (dont le Fonds d'épargne), ses filiales consolidées et ses partenaires stratégiques. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe, à la fois financières et opérationnelles, en prenant en compte les impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur : les opérations en propre, les sous-traitants et fournisseurs en amont, les clients, les produits et services et les activités financées en aval.

Informations générales - ESRS 2

- 06 Modèle d'affaires
- 07 Double matérialité
- 08 Vue d'ensemble des politiques
- 09 Finance responsable
- 10 Gouvernance ESG

Notre modèle d'affaires



Raison d'être

Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous !

Missions

- Protéger l'épargne populaire
- Gérer des mandats publics
- Accompagner les parcours de vie
- Financer et soutenir le logement social
- Contribuer au développement économique

4 Secteurs d'intervention



FINANCE



IMMOBILIER



INFRASTRUCTURES



SERVICES

Ressources

Capital financier

1 393 Md€
bilan agrégé dont:
407 Md€ épargne centralisée,
687 Md€ dépôts réglementés,
76 Md€ fonds propres.

Capital humain

+ 360 000 collaborateurs
dans le monde, dont **6 636**
à l'Établissement public
Mixité des statuts

Capital immatériel

Notre histoire de près **de 210 ans**
Nos valeurs: intérêt général,
confiance, long terme
Notre marque
Nos engagements **RSE et ESG**

Capital relationnel

16 directions régionales
37 implantations territoriales
17 000 points de contact
avec le Groupe La Poste

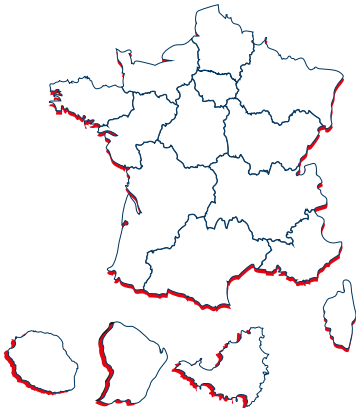
Priorités stratégiques

- Transformation écologique
- Souverainetés
- Cohésion sociale et territoriale

Modalités et leviers d'intervention

Accompagner
Conseiller
Consigner
Garantir
Gérer
Investir
Opérer
Prêter

28
filiales et participations stratégiques



Impacts

96 731
PME, TPE, ETI et structures d'ESS accompagnées

355 544
foyers dont les besoins en énergie sont couverts par les EnR financées

277 079
personnes logées dans les logements sociaux et intermédiaires financés/acquis

9,9
millions de personnes accompagnées dans leur usage du numérique

Analyse de double matérialité

L'analyse de double matérialité prend en compte à la fois l'impact du Groupe sur l'environnement et la société, et les risques que font peser les facteurs environnementaux et sociaux sur le Groupe.

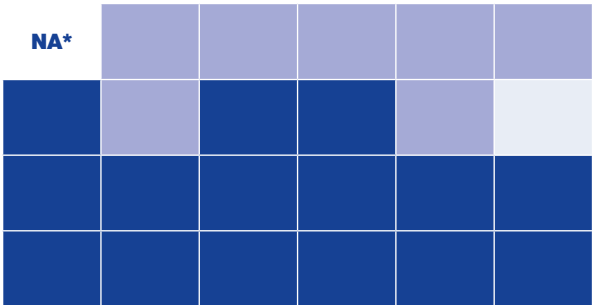
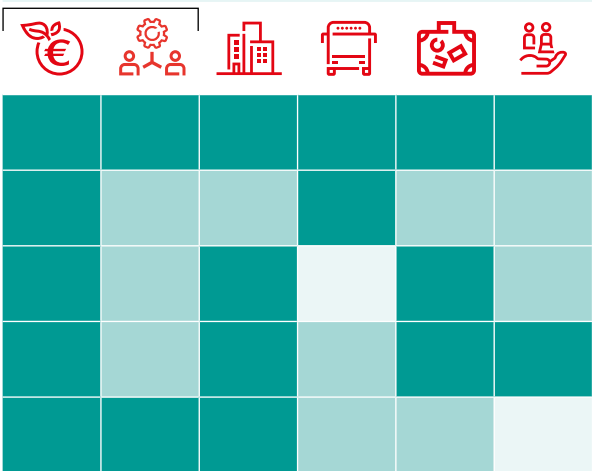
Compte tenu de la diversité et de la taille du Groupe, toutes les thématiques de durabilité sont matérielles sur au moins une des activités. D'une manière générale, il n'y a pas eu d'évolution majeure par rapport à 2024.

Le périmètre du rapport couvre la Caisse des Dépôts, ses filiales consolidées (CDC Biodiversité, CDC Habitat, Compagnie des Alpes, Icade, CDC Investissement Immobilier, Groupe La Poste, SCET, Sfil, La Forestière) et le partenaire stratégique détenu en co-contrôle avec l'État, Bpifrance.

Activités du Groupe

- Investissements et financements
- Moyens généraux des entités financières
- Immobilier
- Logistique
- Tourisme et loisirs
- Services

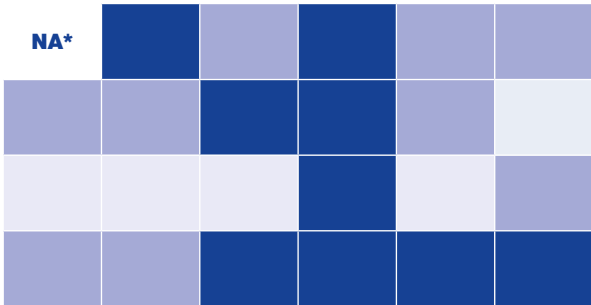
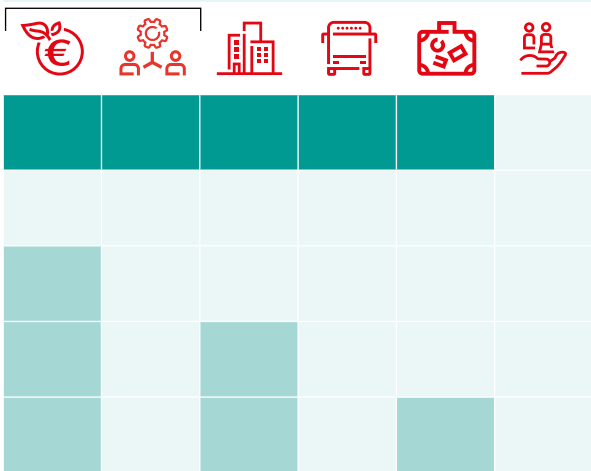
MATÉRIALITÉ D'IMPACT



Matérialité :

□ Faible ■ Important ■ Matériel

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE



* La chaîne Investissements et financements correspond aux impacts et risques indirects issus des projets et contreparties financés. Les impacts et risques liés aux collaborateurs en propre de la chaîne de valeur Investissements et financements sont évalués dans Moyens généraux.

Vue d'ensemble des politiques

Pour maîtriser ses impacts, risques et opportunités en matière de durabilité, le Groupe s’est doté de politiques Groupe, régulièrement renforcées, transversales à toutes ses activités et métiers. Leur suivi fait l’objet d’une revue annuelle auprès des instances de gouvernance.

Climat		Nature				Social et sociétal				Gouvernance	
ESRS E1		ESRS E2	ESRS E3	ESRS E4	ESRS E5	ESRS S1	ESRS S2	ESRS S3	ESRS S4	ESRS G1	
Atténuation & énergie	Adaptation	Pollution	Eau	Biodiversité	Économie circulaire	Ressources humaines	Enjeux sociaux dans la chaîne de valeur	Loyauté client, RGPD, Cybersécurité		Éthique des affaires	Achats responsables
► Politique climat (2022), atténuation et ses lignes sectorielles (énergies fossiles, immobilier, transport) ► Politique adaptation (2024) ► Plan de transition Climat (2025)		► Politique nature (2025) • Volet Biodiversité (2025) • Volet Eau (2025) ► Lignes sectorielles Immobilier et Transport				► Déclaration Employeur responsable (2025)		► Stratégie cohésion sociale et territoriale (2025), politique en cours ► Politique droits humains (à venir 2026)		► Chartes de la médiation (2023) ► Politique RSSI (2024) ► Politique Données personnelles (CDC)	
										► Charte de déontologie (2025) ► Politique anti-corruption (2025) ► Politique LCB-FT (2025) ► Politique sanctions/ embargo (2025) ► Politique conflits d'intérêts (2025)	
► Charte finance responsable (2025) : exclusions, controverses, intégration de l'ESG dans les décisions de financement et d'investissement ► Intégration des critères ESG dans la rémunération variable des dirigeants (2024) ► Politique numérique responsable (à venir 2026)											

EN SAVOIR PLUS
↳ L'ensemble de ces politiques est disponible sur le site : <https://www.caissedesdepots.fr/investisseurs/librairie-esg>

Finance responsable

Pour assurer la prise en compte conjointe de la performance financière et de la performance ESG dans ses prises de décision, le Groupe s’est doté d’une charte finance responsable pour l’ensemble de ses métiers financiers.

Initiée dès 2012 pour les investissements, et en 2023 pour les prêts, la charte a été mise à jour en janvier 2025 pour en renforcer les exigences dans le respect des politiques du Groupe.

Cette charte est complétée par des politiques thématiques (climat, nature...) qui précisent le cadre d’intervention par enjeu et classe d’actifs.



Gouvernance ESG

Placée au cœur de sa raison d'être, la stratégie de durabilité du groupe Caisse des Dépôts vise à répondre à un double objectif : accroître l'utilité du Groupe au service de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale, et minimiser les risques et impacts négatifs inhérents aux activités humaines en s'appuyant sur ses engagements ESG ambitieux.

Plusieurs canaux permettent d'assurer son intégration dans le pilotage des activités du Groupe depuis les opérationnels jusqu'aux instances de gouvernance pour chacune des activités du Groupe.

Un pilotage financier et ESG intégré

Une politique durable pour cadrer la prise en compte de l'ESG dans toutes les activités...

- 10 politiques sectorielles et/ou thématiques au niveau Groupe
- Un objectif de systématiser la prise en compte de l'ESG dans toute prise de décision

... pleinement intégrée dans la planification stratégique du Groupe...

- 3 axes (transformation écologique, souverainetés, cohésion sociale et territoriale)
- 10 priorités d'action déclinées en cibles engageantes entre 2024 et 2028

... et la gestion des risques

- 11 indicateurs liés à l'ESG dans le cadre de l'appétit au risque
- 2 outils de scoring sur les risques nature et climat

+

Une prise en compte à tous les niveaux

Une gouvernance qui impulse et contrôle

- 4 comités dédiés RSE et éthique de la Commission de surveillance en 2025
- Intégration de l'ESG aux comités sur les risques

Un département Politique durable qui élabore et pilote

- 22 ETP dédiés
- 4 comités de pilotage développement durable/an avec les directeurs développement durable de toutes les entités

Des équipes dédiées dans chaque entité qui veillent au déploiement

- De nombreux groupes de travail thématiques pour assurer une coordination entre entités et la diffusion de bonnes pratiques

Des parties prenantes consultées au plus haut niveau

- 2 comités des parties prenantes par an présidés par le directeur général

+

Une culture de l'ESG

Formation

- Des dispositifs de sensibilisation/formation ESG dans la quasi-totalité des entités
- Un réseau des ambassadeurs RSE au sein de l'Établissement public

Critères incitatifs dans la rémunération

- Entre 25 % et 30 % de la part variable de la rémunération des dirigeants adossée à des critères ESG
- Des critères ESG dans l'intéressement de tous les collaborateurs de la CDC



Pour chaque norme, le Groupe est désormais doté de feuilles de route pour continuer à opérationnaliser ses engagements et rendre compte de ses résultats. Sont présentés ici : les principaux impacts, risques et opportunités en matière de durabilité, les politiques pour y répondre, la déclinaison en stratégie et plans d'action, ainsi que les indicateurs de suivi.

Environnement Social Gouvernance

12	Changement climatique
17	Pollution
18	Eau et ressources marines
19	Biodiversité
20	Économie circulaire
21	Effectif de l'entreprise
22	Travailleurs de la chaîne de valeur
23	Communautés affectées
25	Consommateurs et utilisateurs finaux
26	Conduite des affaires

ESRS E1

Changement climatique

ATTÉNUATION

Le groupe Caisse des Dépôts vise à contribuer à la neutralité carbone collective d'ici à 2050 en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre et en contribuant aux objectifs nationaux de financement de la transition bas carbone.

Nos enjeux matériels

Émissions de gaz à effet de serre du Groupe et de ses filiales.

Contribution des produits et services à la transition bas carbone.

Risques de transition pour les activités opérationnelles et les contreparties financées dans les secteurs les plus émissifs (immobilier, transport, industrie).

Nos documents cadres

- Document cadre de gestion des risques climatiques CDC
- Politique Climat Groupe et ses lignes sectorielles Énergie, Immobilier, Transport

Nos engagements

- Financer massivement la **transformation écologique** et accompagner les contreparties.
- **Décarboner les activités opérationnelles.**
- Décarboner les portefeuilles.
- Encadrer les **activités très émissives**, en particulier dans les secteurs Énergie, Immobilier, Transport.

Exclusions

- **Énergies fossiles** : engagement de sortie du **charbon thermique** ainsi que du **pétrole et du gaz non conventionnels**, gel de l'exposition des portefeuilles au secteur.
- Exclusion des **projets d'autoroutes et d'aéroports** non compatibles avec la Stratégie nationale bas carbone (exceptions en Outre-Mer).
- Exclusion des entreprises des **secteurs automobile et aérien** n'ayant pas de trajectoire 1,5°C.

Nos actions

- ✓ Mesure des risques de transition sur l'ensemble du bilan de la CDC.
- ✓ Déploiement du plan de transition Groupe et identification des leviers de transition :
- pour les activités opérationnelles : sobriété, rénovation des bâtiments, changement de mix énergétique, électrification des flottes ;
- pour les activités financières : strict encadrement des secteurs très émissifs, engagement actionnarial et obligataire, et accompagnement des contreparties dans leur trajectoire de décarbonation.
- ✓ Anticipation du calendrier réglementaire sur le traitement des passoires thermiques, systématisation des dispositifs incitatifs pour accompagner la rénovation thermique des biens énergivores dans les offres de prêts.
- ⚙ Alignement des nouvelles offres de prêts « verts » Immobilier, Énergie et Transport sur les critères substantiels de la taxonomie européenne.
- ★ **Travail sur une nouvelle ligne sectorielle Numérique et sur la mise à jour de la ligne Énergie.**
- ★ **Intégration des trajectoires de décarbonation dans les lettres d'orientation fixées aux filiales.**

✓ **Fait** ⚙ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles du Groupe (scopes 1, 2 et 3)

Objectif : -23 %



Réalisé 2025 : -8,5 %

Part des portefeuilles alignée avec les objectifs de l'accord de Paris

Objectif : 60 %



Réalisé 2025 : 54 %

Intensité carbone du portefeuille actions cotées de la Caisse des Dépôts

Objectif : -55 %



Réalisé 2025 : -62 %
(cible dépassée)

Mobilisation en faveur de la transformation écologique

Objectif : 130 Md€



Réalisé 2025 : 49 %

Dialogue émetteur

29 %

des entreprises (en encours) ayant fait l'objet d'un dialogue actionnarial/obligataire sur les sujets climat atténuation dans l'année (+3 points par rapport à 2024).

ESRS E1

Changement climatique

PLAN DE TRANSITION

Pour concrétiser sa stratégie de décarbonation, la Caisse des Dépôts s’est dotée d’un plan de transition Groupe couvrant l’ensemble de ses activités opérationnelles et financières.

Activités opérationnelles

Une décarbonation en marche

-8,5 %

Baisse de l’empreinte carbone opérationnelle du Groupe par rapport à 2023, à périmètre constant.

Une cible Groupe ambitieuse de contribution à la neutralité carbone 2050

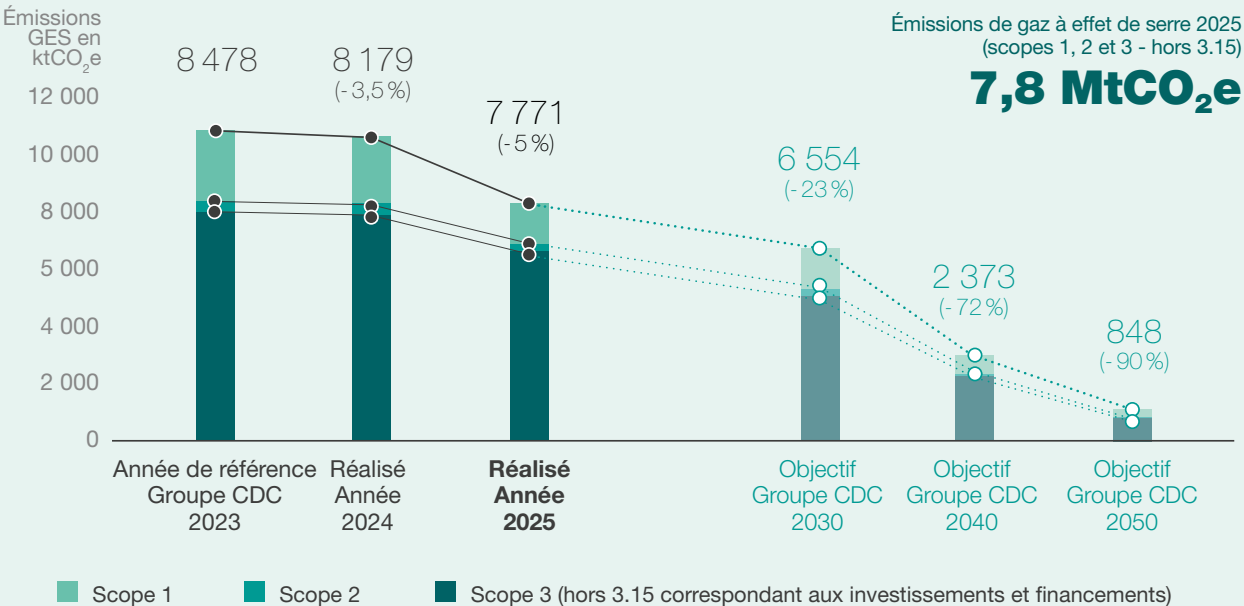
Avec des leviers de décarbonation modélisés par les entités sur la sobriété énergétique, l’électrification... Et une compensation uniquement en dernier recours après un effort de 90 % de réduction.

Impact de la sortie de Transdev

Avec la cession du contrôle opérationnel de Transdev en juillet 2025, la base de référence a été recalculée, avec pour objectif de maintenir l’ambition sur le nouveau périmètre.

Trajectoire carbone (location-based)

Pour ses émissions opérationnelles, le Groupe s’est fixé une cible de réduction basée sur les exigences du référentiel de la *Science-Based Targets initiative* (SBTi), compatibles avec une limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.



ESRS E1

Changement climatique

PLAN DE TRANSITION

Le groupe Caisse des Dépôts s’est doté d’un plan de transition qui couvre à la fois ses activités financières et ses activités opérationnelles.

Activités financières

Périmètre

64 %

des encours totaux en portefeuille couverts par une mesure des scopes 1 et 2 des contreparties (stable par rapport à 2024)

Non mesuré

36 %

des encours totaux non mesurés, correspondant aux :

- obligations supranationales et trésorerie (absence de méthodologie de référence)
- actifs où les données ESG ne sont pas disponibles (notamment infrastructure, secteur public local et souverain)

Résultats

Émissions de gaz à effet de serre 2025 :

57 MtCO₂e

(-3 % par rapport à 2024)

Méthodologie

Méthode PCAF*, scopes 1 et 2 des contreparties financées

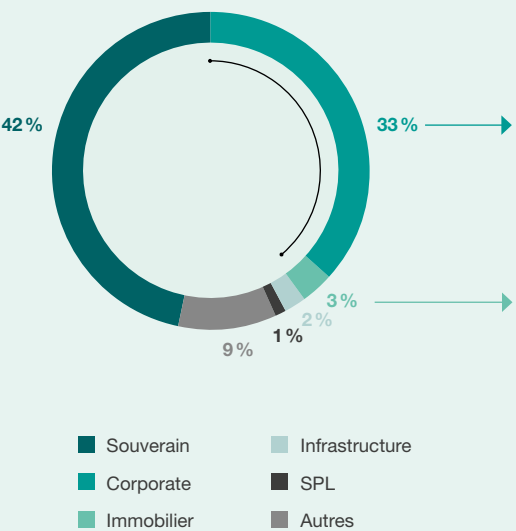
47 %

des émissions mesurées issues des données des contreparties et non d’estimations sectorielles (score PCAF < 3/5)

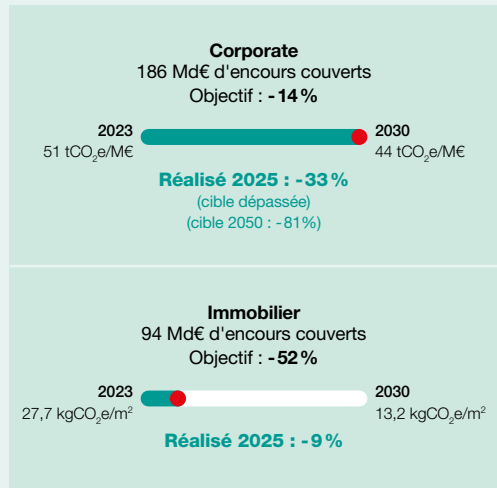
*Partnership for Carbon Accounting Financials

Portefeuilles

Répartition des émissions scopes 1 et 2 des contreparties financées du groupe CDC par classes d’actifs en % en 2025



PROGRESSION DES OBJECTIFS





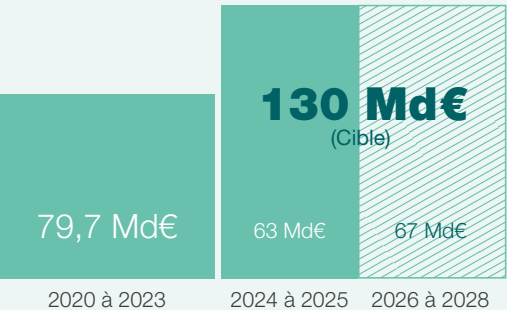
Changement climatique

FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2014, le groupe Caisse des Dépôts mobilise une part significative de ses investissements et financements pour contribuer aux objectifs nationaux de transformation écologique avec des ambitions régulièrement rehaussées.

Engagement

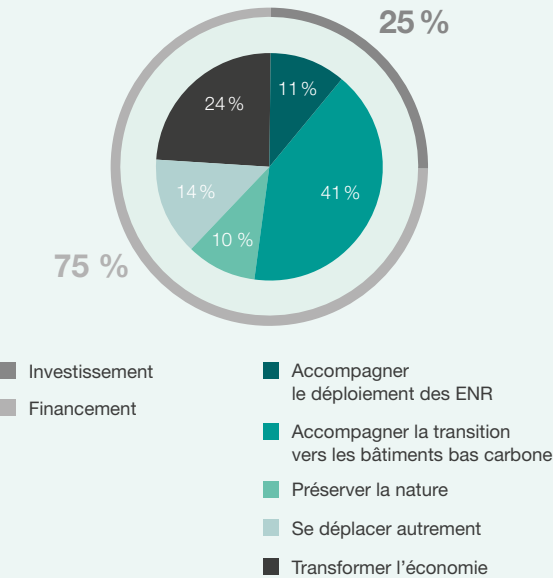
Un soutien à la transformation écologique qui s'amplifie depuis 2014, et une ambition 2024-2028 revue à la hausse.



→ En 2 ans, de 2024 à 2025, la Caisse des Dépôts a atteint près de 50 % de son objectif.

Répartition

de la mobilisation 2025 en appui de la feuille de route « France Nation verte »



Analyser l'alignement taxonomique de l'ensemble du bilan

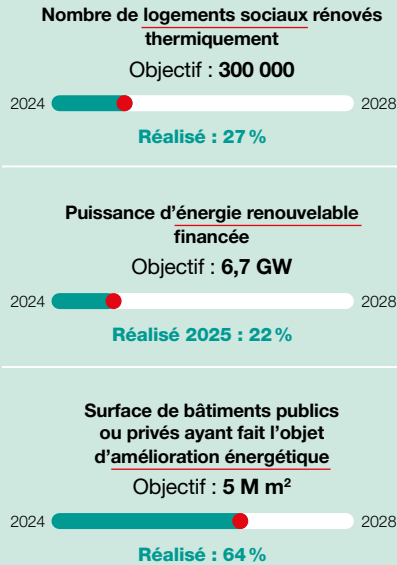
Par ailleurs, le Groupe analyse l'ensemble de son bilan au regard de la taxonomie européenne des activités durables.

Fonds d'épargne
Green Asset Ratio Flux
13,1% (+5,9 Md€ vs 2024)

Groupe (section générale)
Green asset Ratio Stock
10,3% (+5,9 Md€ vs 2024)

Impact

Nos avancées à 2025



ESRS E1

Changement climatique

ADAPTATION

Les conséquences du dérèglement climatique sont déjà tangibles et vont s'intensifier dans les années à venir. En complément de ses efforts de décarbonation, le Groupe agit également pour contribuer à l'adaptation de ses activités et de ses actifs et soutient l'adaptation des territoires.

Nos enjeux matériels

Risques physiques sur les activités opérationnelles et sur les contreparties et projets financés ou investis (vagues de chaleur, inondations, retrait gonflement des argiles, feux de forêts, sécheresse...).

Contribution des produits et services à l'adaptation des territoires.

Nos documents cadres

- Document cadre de gestion des risques climatiques CDC
- Politique Adaptation

Nos engagements

- **Suivre et maîtriser les risques physiques** croissants liés aux impacts du changement climatique qui pèsent sur les activités opérationnelles et financières du Groupe.
- **S'assurer de la qualité du process d'adaptation**, notamment en évitant la maladaptation et en privilégiant les solutions d'adaptation fondées sur la nature.
- **Apporter des solutions pour aider les territoires et contreparties à s'adapter** au changement climatique.

À noter

- Le Groupe s'aligne sur les objectifs du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3) publié en 2025.

Nos actions

- Toutes activités**
- ✓ Mesure des risques physiques sur l'ensemble du bilan de la CDC et systématisation de l'analyse des risques physiques à l'instruction.
- Pour les entités opérationnelles**
- 🌀 Déploiement progressif de démarches d'adaptation.
- Pour les activités d'investissement**
- 🌀 Engagement actionnarial sur l'adaptation au changement climatique.
- Pour les prêts**
- ✓ Offres dédiées à l'adaptation à la Banque des Territoires et programme d'accompagnement (Diag'Adaptation) chez Bpifrance.
- ★ **Enrichissement de Prioréno pour l'accompagnement des bailleurs sociaux sur les risques physiques.**
 - ★ **Développement d'un continuum d'offres sur l'adaptation pour les territoires, avec à la suite des offres Littoral et Outre-Mer, des offres Ville, Bailleurs et Montagne.**

✓ **Fait** 🌀 **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

99,5 %

Des activités couvertes par une cotation/ analyse de l'exposition aux risques physiques

Part des portefeuilles CDC à risque physique important (avant mesure d'adaptation)

- 28 % Section générale
- 26 % Fonds d'épargne

Déploiement des plans d'adaptation des entités

Objectif : 100 %



Réalisé 2025 : 18/22 entités

105

collectivités accompagnées sur les sujets d'adaptation

23 %

des entreprises en portefeuille (en encours) ont fait l'objet d'un dialogue actionnarial/obligataire sur l'adaptation (vs 16 % en 2024)

ESRS E2

Pollution

Que ce soit dans ses activités opérationnelles de transport et logistique, ou indirectement au travers de ses investissements et financement, le groupe Caisse des Dépôts veille à maîtriser son impact sur les différentes formes de pollution.

Nos enjeux matériels

Pollution de l'air des activités opérationnelles de transport et de logistique (Transdev, La Poste).

Impacts (négatifs) indirects des investissements/financements dans des secteurs polluants.

Nos documents cadres

- Politique Climat
- Politique Nature
- Politique pollution du Groupe La Poste
- Stratégie *Moving Green* de Transdev

Nos engagements

- **Réduire la pollution de l'air** en électrifiant les flottes de véhicules et en soutenant la transition vers la mobilité bas carbone.
- **Réduire l'usage des phytosanitaires**, promouvoir l'agroécologie.
- **Contribuer à la réduction des sources de pollutions** atmosphériques, aquatiques, lumineuses, plastiques et chimiques *via* l'engagement dans les activités financières.
- **Financer les infrastructures** d'assainissement et de traitement de l'eau.

Exclusion

- Entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires dépend de la production et/ou la vente de pesticides.

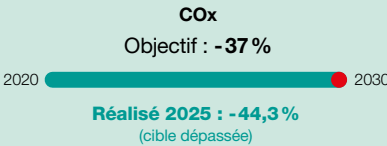
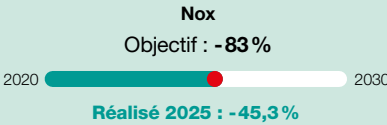
Nos actions

- ✓ Remplacement des flottes existantes par des véhicules peu polluants.
- ✓ Prise en compte des sujets de pollution dans les critères ESG des métiers financiers et dans l'engagement actionnarial des contreparties.
- ✓ Zéro pesticide et engrais de synthèse dans l'entretien des espaces verts (engagement du fonctionnement interne).
- ✓ Offres de prêts BDT pour la reconversion des friches, intégrant la dépollution des sites.
- ⚙ Mesure de la pollution aquatique (rejets) résultant des investissements du Groupe d'ici à fin 2027.

✓ **Fait** ⚙ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

Réduction des émissions de polluants atmosphériques locaux liés à la flotte de véhicules interne et de sous-traitants de la Poste



28,5 %
(vs 23,6 % en 2024) de véhicules
« propres »* dans la flotte de La Poste

* Véhicules émettant peu de polluants à l'utilisation

ESRS E3

Eau et ressources marines

Le groupe s'engage à maîtriser son impact sur la ressource en eau, à en promouvoir une gestion responsable et à financer des solutions contribuant à la sobriété hydrique et au cycle de l'eau.

Nos enjeux matériels

Consommation et prélèvement d'eau des activités Tourisme et loisirs et des activités immobilières (aval).

Enjeux liés à l'eau dans les activités investies et financées.

Risque d'approvisionnement en particulier pour les activités financées en zone de stress hydrique.

Contribution des produits et services à la préservation de la ressource eau.

Nos documents cadres

→ Politique Nature – volet eau

Nos engagements

→ **Comprendre les impacts et évaluer la dépendance** aux services écosystémiques de l'eau : dont analyse de l'exposition au risque de sécheresse et/ou de stress hydrique des portefeuilles, et estimation de la pollution aquatique (rejets) d'ici à fin 2027.

→ **S'inscrire dans une démarche de sobriété hydrique** : définition d'une trajectoire de réduction de la consommation d'eau du fonctionnement interne d'ici à 2030, engagement des contreparties.

→ **Préserver la qualité de l'eau et des infrastructures.**

Exclusion

→ Entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires dépend de la production et/ou la vente de pesticides.

Nos actions

Métiers financiers

- Prise en compte des sujets de pollution dans les critères ESG des métiers financiers et dans l'engagement actionnarial avec les contreparties (en particulier pesticides, PFAs et microplastiques).
- Réalisation d'une évaluation des impacts négatifs sur les facteurs de pression liés à l'eau pour 4 entités financières (cible 100 % d'ici à 2027).

★ **Lancement de l'outil de diagnostic territorial Aquarepère pour compléter le continuum d'offres Aquagir et Aquaprêt visant à mieux gérer la ressource en eau par la BDT.**

Tourisme et loisirs

- ✓ Déploiement des observatoires de l'eau pour chacun des domaines montagne.

★ **Outil Imp'Act eau d'aide à la décision testé dans un domaine montagne.**

Immobilier

- Déploiement de dispositifs de sobriété eau dans les immeubles conçus ou gérés.

✓ **Fait** • **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

612

projets eau accompagnés par la BDT et Sfil (+ 24 % par rapport à 2024)

Contribuant à

Volume d'eau traité grâce aux projets financés
Objectif : 1 900 millions de m³

2024  2028

Réalisé 2025 : 934 millions de m³
(soit la consommation annuelle d'eau de 17 millions de Français)

9,8 M de m³

d'eau prélevée par les activités opérationnelles du Groupe
(en baisse par rapport à 2024)

3,7 M de m³

d'eau consommée (- 14 % par rapport à 2024) (prélevée et non rejetée, correspondant exclusivement à la Compagnie des Alpes)

ESRS E4

Biodiversité

Conscient des impacts et dépendances de toutes les activités économiques sur les écosystèmes, le groupe Caisse des Dépôts s'engage à intégrer la préservation de la biodiversité dans ses activités opérationnelles, ses pratiques, ses financements et son fonctionnement interne.

Nos enjeux matériels

Risques physiques et de transition liés à la biodiversité pour les portefeuilles financiers.

Impacts sur la biodiversité des activités Tourisme et loisirs et Immobilier, et indirectement des contreparties investies et financées.

Contribution des produits et services à la préservation de la nature.

Nos documents cadres

→ Politique Nature – volet biodiversité

Nos engagements

- **Mesurer les impacts et les risques** liés à la biodiversité.
- **Réduire les impacts négatifs** : renforcement des exclusions, engagement actionnarial.
- **Financer et soutenir la protection de la nature.**
- **Accompagner la recherche et la formation.**

Exclusion

- Entreprises produisant ou négociant des commodités agricoles à haut risque de déforestation (caoutchouc naturel, café, cacao, boeuf, huile de palme, soja) et ne disposant pas de politique robuste contre la déforestation et la conversion des sols.
- Entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires dépend de la production et/ou de la vente de pesticides.

Nos actions

- Toutes activités**
- ✓ Finalisation de l'outil d'analyse de risques « nature » et mesure des risques physiques et de transition sur les portefeuilles de la CDC.
- Activités opérationnelles**
- ★ Adoption par les entités opérationnelles du secteur immobilier d'une approche « zéro artificialisation nette » à horizon 2030.
- Activités financières**
- ✓ Participation à la coalition d'investisseurs « Nature Action 100 ».
 - ✓ Zéro artificialisation nette des activités d'immobilier de placement depuis 2021.
 - ✓ 100 % des forêts détenues écocertifiées FSC ou PEFC.
 - ⚙️ Intégration des enjeux de la biodiversité dans les analyses de préinvestissement ou de financement et dialogue actionnarial.
 - ★ Lancement de la poche *private equity* du Fonds de Place Biodiversité par GDA et ses partenaires.
 - ★ Participation au financement de l'expérimentation « contribution territoriale biodiversité ».

✓ **Fait** ⚙️ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

Mobilisation en faveur de la nature
(dont eau, biodiversité et économie circulaire)
Objectif : **6 Md€**



Nombre d'hectares renaturés par CDC Biodiversité (stock)
Objectif : **4 500 ha**



Réalisation d'une mesure d'empreinte biodiversité sur au moins une partie de l'activité
Objectif : **100 % des entités**



1,35 M€
alloués à la recherche en faveur de la biodiversité en 2025

ESRS E5

Économie circulaire

Que ce soit dans ses activités immobilières ou, indirectement, au travers de ses investissements et financements, le groupe Caisse des Dépôts vise la sobriété dans la consommation des ressources et cherche à maîtriser son impact sur la production de déchets.

Nos enjeux matériels

Impacts sur les déchets des contreparties investies et financées.

Consommation de ressources, production de déchets et économie circulaire sur les chantiers des activités immobilières.

Nos documents cadres

- Politique Climat et ses lignes sectorielles
- Politique Nature
- Politique Ressources et déchets du Groupe La Poste

Nos engagements

- **Favoriser** l'écoconception, l'économie de la fonctionnalité, le réemploi, et l'allongement de la durée d'usage.
- **Prévenir** la production de déchets et en améliorer la gestion, le tri et le recyclage.
- **Adopter** une approche d'analyse de cycle de vie pour prendre en compte l'impact des matériaux de construction.

Nos actions

Immobilier

- ✓ Recours privilégié à des matériaux biosourcés et réemploi pour les développements immobiliers.

⚙ Favoriser la rénovation dès que possible.

⚙ Meilleur suivi de la production des déchets de chantier par les activités immobilières.

★ **Déploiement d'une gouvernance dédiée à l'économie circulaire chez CDC Habitat, en amont de la publication d'une future politique dédiée pour 2026.**

Activités financières

⚙ Intégration des sujets de ressources, déchets et économie circulaire dans les critères ESG d'investissement et de financement et dans le cadre de l'engagement actionnarial.

⚙ Accompagnement des projets locaux de gestion des déchets et d'économie circulaire par la BDT et le dispositif Sfil/LBP.

★ **Adhésion à l'initiative Finance circulaire de La Banque Postale.**

✓ **Fait** ⚙ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

100 %

de chantiers de plus de 1000 m² inscrits dans une démarche de réemploi en 2025 (lcade)

Part des opérations de promotion en rénovation (lcade)

Nouvel objectif : **33 %**



Réalisé 2025 : **4 %**

2,1 Mt

de déchets ménagers assimilés, collectés et traités grâce aux projets financés par le dispositif Sfil/La Banque Postale

ESRS S1

Effectif de l'entreprise

Le Groupe vise à adopter les meilleures pratiques en matière d'employeur responsable, dans le cadre d'un dialogue social particulièrement actif. Depuis 2024, des engagements Groupe sont suivis pour concrétiser les ambitions communes des différentes entités.

Nos enjeux matériels

Qualité de vie au travail dont conditions de travail, équilibre vie privée-vie professionnelle.

Promotion de la **diversité et lutte contre la discrimination**.

Gestion **des emplois et des compétences**.

Attractivité employeur et développement des talents en particulier pour Immobilier, Tourisme et Services.

Nos documents cadres

- Déclaration employeur responsable Groupe
- Accords Groupe : organisation sociale, égalité professionnelle, mobilité professionnelle
- Accords et politiques RH des entités

Nos engagements

→ Santé, sécurité et qualité de vie au travail (QVCT)

- Prévenir les risques physiques et psycho-sociaux.
- Faire progresser la QVCT grâce à la négociation collective.
- Faciliter la conciliation vie privée/vie professionnelle.

→ Égalité professionnelle, diversité, handicap

- Prévenir les discriminations.
- Favoriser la diversité et l'égalité des chances.

→ Attractivité et développement des talents

- Accompagner les parcours professionnels.
- Développer les compétences.

→ Droits humains et dialogue social

- Respecter et promouvoir les grands principes internationaux sur les droits humains.
- Assurer une représentation effective des collaborateurs par la négociation collective.

Nos actions

Santé, sécurité et qualité de vie au travail

- ✓ Accords QVCT ou assimilés adoptés ou en cours de négociation au sein de toutes les entités.*
- ✓ Droit à la déconnexion, accès au télétravail, dispositifs de soutien à la parentalité et aux aidants familiaux.*
- ✓ Enquêtes annuelles de satisfaction des collaborateurs sur la vie au travail.*
- ✓ Dispositifs d'écoute et de traitement des situations de violence ou de harcèlement.*
- ✓ Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Égalité professionnelle, diversité, handicap

- ✓ Sensibilisation au sexisme au travail.
- ✓ Accord handicap ou mesures handicap dans un accord.
- ✓ Actions de formation des responsables RH et managers sur le risque de discrimination.

Attractivité et développement des talents

- ✓ Dispositifs de partage de la valeur pour tous les collaborateurs (intéressement ou équivalent).
- ✓ Dispositifs de formation et de développement des compétences pour les collaborateurs.*

Droits humains et dialogue social

- ✓ Deux instances de dialogue social (Groupe hors La Poste) et dispositifs spécifiques pour chaque pays chez le Groupe La Poste.

* Dispositifs présents pour des entités représentant au moins 95 % des collaborateurs du Groupe.

✓ **Fait** ⚙ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

6 636

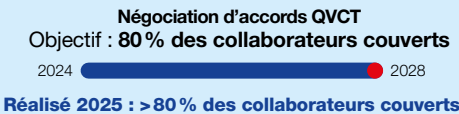
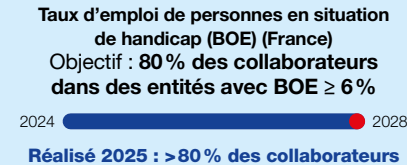
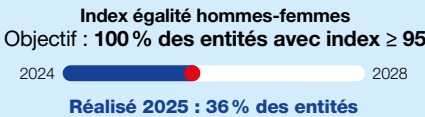
collaborateurs au sein de l'Établissement public, **277 822** au niveau Groupe, dont **81 %** en France

100 %

des collaborateurs France couverts par une convention collective, **79%** pour UE hors France et **74%** pour le reste des pays

100 %

des collaborateurs Monde couverts par un dispositif de protection sociale



ESRS S2

Travailleurs de la chaîne de valeur

Signataire du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2000, la Caisse des Dépôts s'engage à respecter et promouvoir les droits humains des travailleurs dans toutes ses activités.

Nos enjeux matériels

Conditions de travail, santé et sécurité des travailleurs des fournisseurs et sous-traitants des activités immobilières et logistique.

Conditions de travail, santé et sécurité des travailleurs des collaborateurs des entreprises investies et financées notamment dans les secteurs à forts enjeux (BTP, distribution, fabrication...).

Risques de non-conformité en matière de devoir de vigilance pour les entités assujetties.

Nos documents cadres

- Déclaration achats responsables Groupe
- Charte finance responsable Groupe
- Charte déontologie Groupe

Nos engagements

- Veiller aux conditions de travail chez les sous-traitants et fournisseurs au travers des démarches d'achats responsables.
- Promouvoir le respect des droits humains chez les contreparties financées, au travers notamment de l'engagement actionnarial.

Exclusion/gestion des controverses

- Activités contraires aux accords internationaux, conventions et normes en matière de droits humains : principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE concernant les entreprises multinationales, conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- Traite des êtres humains, travail forcé, travail des enfants.

Nos actions

Fournisseurs et sous-traitants

- ✓ Mise en place de dispositifs d'alerte professionnelle ouverts aux collaborateurs des fournisseurs et sous-traitants dans les 8 plus grandes entités du Groupe.
- ✓ Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi des sous-traitants dans les entités les plus concernées (CDC Habitat, Icade, Groupe La Poste).

Contreparties financées

- ✳ Intégration d'un volet social dans l'analyse ESG des contreparties, dont suivi des controverses sur les droits humains.
- ✳ Engagement actionnarial et obligataire sur les conditions de travail (salariés, achats responsables) chez GDA et LBP AM.

Toutes activités

- ✳ Réalisation d'une cartographie des impacts et d'une politique droits humains pour fin 2026.

✓ Fait ✳ En cours ★ Nouveauté

Nos résultats

Zéro litige

ou condamnation sur un manquement aux droits humains

19%

des entreprises en portefeuille (en encours) ont fait l'objet d'un dialogue actionnarial sur les conditions de travail (stable par rapport à 2024)

0

cas de travail illégal détecté sur les chantiers (Icade)

46

audits réalisés auprès de fournisseurs à risque élevé en France et à l'international (La Poste)



Communautés affectées

Le Groupe s'attache à prévenir ses impacts négatifs et à accroître ses impacts positifs sur les communautés affectées. La cohésion sociale et territoriale est au cœur des missions du groupe Caisse des Dépôts, avec une nouvelle stratégie validée en 2025.

Nos enjeux matériels

Contribution des produits et services à la cohésion sociale et territoriale.

Potentielles incidences négatives sur les communautés d'opérations financées ou investies (exemples : nouvelle infrastructure, activités extractrices dans la chaîne de valeur...).

Nos documents cadres

- Stratégie Cohésion sociale et territoriale Groupe
- Charte finance responsable Groupe

Nos engagements

- Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes.
- Agir en faveur de la santé, du grand âge, et des publics fragiles.
- Lutter contre les fractures territoriales.
- Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi.
- Prendre en compte les externalités négatives directes et indirectes sur les communautés dans l'ensemble de ses activités.

Exclusion/gestion des controverses

- Armements faisant l'objet d'interdictions par des traités internationaux signés et ratifiés par la France.
- Pornographie, tabac, jeux d'argent.
- Projets pour lesquels une expulsion forcée s'est déroulée sans compensation.

Nos actions

- ✓ Prêts, investissements et crédits d'ingénierie en faveur des bailleurs sociaux et du secteur public local.
- ✓ Programmes de soutien ciblés pour les territoires fragiles (petites villes, quartiers prioritaires de la politique de la ville, territoires ruraux, maintien de l'industrie).
- ✓ Missions de service public postal et mandats en soutien aux politiques publiques avec gestion de plateformes de service (Mon Compte Formation, MonParcoursHandicap...).
- ⚙️ Intégration d'un volet social dans l'analyse ESG des contreparties dont controverses sur les sujets sociétaux.
- ⚙️ Élaboration d'une politique dédiée pour 2026.
- ★ **Lancements d'une nouvelle feuille de route santé et grand âge, d'un plan de soutien en faveur de l'enfance protégée, du programme Agile pour les logements étudiants.**

✓ **Fait** ⚙️ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

1^{er} financeur **du logement social**

25 Md€

(+10 % par rapport à 2024) en faveur du logement social, très social et intermédiaire

Contribuant à :

- **146 327** nouveaux logements (construits/acquis)
- **235 291** logements réhabilités

1^{er} financeur **des collectivités locales**

23,3 Md€

(vs 17,1 Md€ en 2024) en faveur du secteur public local pour notamment **2493** collectivités soutenues

Mobilisation en faveur de la santé et du grand âge

Objectif : **25 Md€**



Réalisé 2025 : 5,9 Md€

Montant en faveur du maintien et réimplantation de l'industrie

Objectif : **40 Md€**



Réalisé 2025 : 8,3 Md€

Mon Compte Formation

1,24 M

de formations financées
39 % de demandeurs d'emploi dans les effectifs des formations réalisées

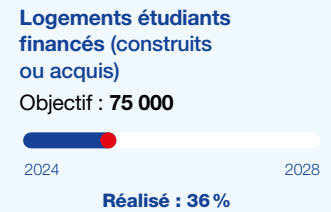
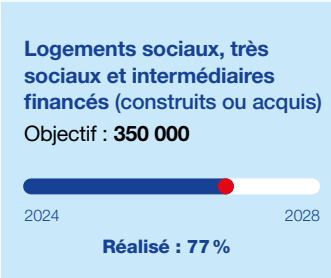


Communautés affectées

La cohésion sociale et territoriale est au cœur des missions et de la raison d’être du groupe Caisse des Dépôts, avec une nouvelle stratégie validée en 2025.

Logement

→ Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes



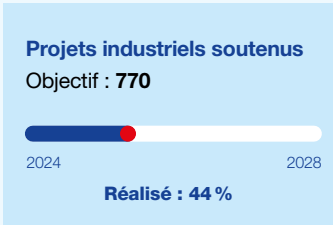
Santé

→ Agir en faveur de la santé, du grand âge, et des publics fragiles



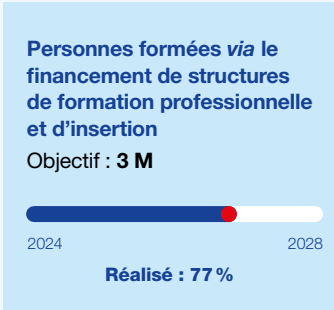
Territoires

→ Lutter contre les fractures territoriales



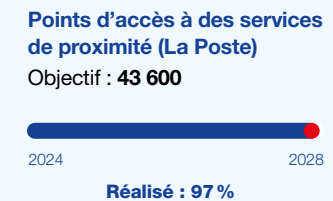
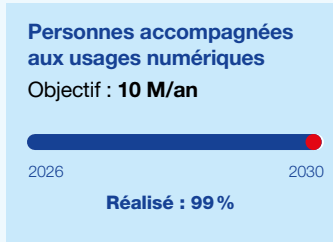
Formation

→ Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi



Services

→ Permettre l'accès aux services essentiels



ESRS S4

Consommateurs et utilisateurs finaux

Le groupe Caisse des Dépôts a à cœur de construire et maintenir des relations clients de haute qualité, fondées sur la confiance et la transparence. Il s'engage à respecter les droits et à préserver la santé, la sécurité et les données personnelles de ses clients et utilisateurs finaux ainsi qu'à garantir un accès inclusif aux produits et services.

Nos enjeux matériels

Inclusivité des produits et services proposés.

Satisfaction et loyauté dans la **relation clients**.

Enjeux de santé et sécurité des clients et utilisateurs finaux dans les contreparties et projets investis ou financés.

Santé et sécurité des personnes sur les sites et les opérations immobilières et de tourisme et loisirs.

Cybersécurité et protection des données personnelles.

Nos documents cadres

- Doctrines d'intervention, missions et mandats
- Politique RSSI Groupe
- Chartes de la médiation
- Politiques RGPD des entités

Nos engagements

- Gérer les relations avec les clients et bénéficiaires de manière loyale, éthique et transparente en veillant à la primauté des intérêts des clients, conformément à la charte de déontologie.
- Veiller à la protection des données personnelles, selon une politique de maîtrise des risques de sécurité des données, et le strict respect de la protection des données personnelles.
- Veiller à la santé et à la sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux.
- Permettre l'accès aux services essentiels, notamment en favorisant l'accès au droit et à la justice, l'accès aux services publics digitalisés, l'accès aux services postaux, l'inclusion et l'accessibilité bancaire.

Nos actions

- ✓ Processus de réclamation client dans toutes les entités et dispositifs de médiation Groupe.
- ✓ Déploiement de plans de continuité d'activité pour assurer l'accès aux services essentiels en cas de contexte de crise.
- ✓ Mesures d'enquête de satisfaction dans les entités en lien avec des consommateurs.
- ✓ Dispositifs de protection des données au niveau de chaque entité et formation des collaborateurs.
- ✓ Procédures de sécurité des systèmes d'information (tests d'intrusion, audits, contrôle, formation des collaborateurs).
- ✓ Système de management de la sécurité des entités opérationnelles les plus concernées (Transdev, CDA).
- ★ Mise en place d'une politique client responsable dans le Groupe La Poste.

✓ **Fait** ⚙ **En cours** ★ **Nouveauté**

Nos résultats

1,7 million

de clients bancaires fragiles accompagnés (stable)

97 %

de la population à moins de 5 kilomètres ou moins de 20 minutes en voiture d'un point de contact (stable)

96 731

PME, TPE et/ou ETI et structures de l'ESS accompagnées

(financement, investissement, garantie ou accompagnement non financier) (+6 % par rapport à 2024)

2 104

saisines reçues par la médiation Groupe (-8 % par rapport à 2024)

100 %

des violations déclarées par l'entité à la CNIL pour atteinte aux données personnelles traitées

ESRS G1

Conduite des affaires

En matière de conduite des affaires, le groupe Caisse des Dépôts s’emploie à être exemplaire dans le respect des réglementations et des meilleures pratiques, en instaurant notamment des relations équilibrées et responsables avec ses fournisseurs et sous-traitants.

Nos enjeux matériels

Risques éthiques, déontologiques et de corruption.

Impact de la politique d’achats sur les fournisseurs et les territoires

Culture d’entreprise

Risque de sécurité financière (blanchiment, financement du terrorisme, sanctions, embargos).

Risque de non-respect des règles de la concurrence.

Nos politiques et documents cadres

- Charte déontologie Groupe et dispositifs déontologiques Groupe et entité
- Politique anticorruption, conflits d’intérêts
- Politiques sécurité financière Groupe
- Déclarations achats responsables Groupe
- Démarche achats responsables des entités dont SPASER* CDC

*SPASER : Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables

Nos engagements

- Mettre en œuvre un socle commun de principes et de règles de bonne conduite qui s’applique à tous les collaborateurs (charte de déontologie du Groupe).
- Imposer une tolérance zéro pour le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).
- Prévenir la gestion des conflits d’intérêts : garantir l’intégrité, la transparence et l’impartialité dans les décisions des individus et des organisations.
- Imposer une tolérance zéro face à la corruption, au trafic d’influence et aux autres manquements à la probité.
- Se doter d’un dispositif formalisé sur les achats responsables au niveau de chaque entité.

Exclusion

- Produits financiers figurant sur la liste GAFI (Groupe d’action financière) et/ou sur la liste française et européenne des États et territoires non coopératifs.
- Relation d’affaires avec un bénéficiaire effectif non identifié avec certitude, avec un pays, une personne morale ou physique visée par une sanction financière internationale.

Nos actions

- ✓ Dispositifs déontologie, anticorruption, LCB-FT, conformité bancaire et financière faisant l’objet de contrôles stricts, et dispositifs de formation des collaborateurs.
- ✓ Dispositifs garantissant la protection des lanceurs d’alerte.
- ✓ Dispositifs de remontée des incidents opérationnels et de non conformité entités et Groupe.
- ✓ Prise en compte des sujets d’éthique des affaires dans les analyses/le suivi des contreparties financées.
- ⚙️ Déploiement de critères ESG dans les procédures d’achat et de suivi des sous-traitants et fournisseurs selon des niveaux variés de maturité.
- ★ Nouvelles politiques Groupe relatives aux sanctions internationales et embargos ainsi que la protection des clientèles bancaires et financières.

✓ Fait ⚙️ En cours ★ Nouveauté

Nos résultats

100 %

des personnes fonctions à risque (corruption, déontologie, LCB-FT) couvertes par un dispositif de formation

0

plainte ou contentieux contre le Groupe sur les sujets corruption ou éthique des affaires

Nombre d’entités ayant formalisé une démarche achats responsables

Objectif fin 2025 : 11/11 entités



Réalisé 2025 : 8/11 entités

dont 7/11 entités intégrant des critères ESG dans la sélection des fournisseurs, 5/11 avec dispositifs d’évaluation ex post

Part d’actions déployées dans la démarche achats responsables (SPASER) de la CDC

Objectif fin 2027 : 90 %



Réalisé 2025 : 60 %

96 %

des paiements réalisés en respectant les délais de paiement standard (CDC) (vs 92 % en 2024)

28 %

des entreprises (en encours) ayant fait l’objet d’un dialogue actionnarial et/ou obligataire sur la gouvernance et l’éthique des affaires (stable par rapport à 2024)



Annexes

28	Politique Climat – Atténuation
29	Politique Climat – Adaptation
30	Politique Nature – Biodiversité
31	Politique Nature – Eau
32	Déclaration employeur responsable
33	Politique - Cohésion sociale et territoriale
34	Déclaration Achats responsables
35	Conduite des affaires

EN SAVOIR PLUS

↳ L'ensemble de ces politiques est disponible sur le site :
<https://www.caissedesdepots.fr/investisseurs/librairie-esg>

Politique Climat – Atténuation

NOTRE AMBITION

Rendre nos flux financiers et activités compatibles avec un développement neutre en carbone d'ici à 2050.

Financer massivement les secteurs de la transformation écologique

► **Accroître l'impact positif des financements sur le climat**

- 130 Md€ de financement (2024-2028) pour la transformation écologique et énergétique.
- 300 000 rénovations thermiques de logements sociaux financées (2024-2028).
- 6,7 GW puissance d'énergies renouvelables financée (2024-2028).

► **Accroître l'alignement taxonomique des financements du Groupe**

- 100 % des nouvelles gammes de prêts « verts » énergie, immobilier, transport respectent les critères de contribution substantielle de la taxonomie à compter de 2026.

Accompagner la décarbonation des secteurs en transition

► **Mesurer et gérer les risques climatiques de transition**

► **Aligner les émissions opérationnelles et financées sur une trajectoire 1,5 °C (cf. plan de transition)**

- Réduire de 23 % les émissions opérationnelles des scopes 1, 2 et 3 entre 2023 et 2030, 90 % d'ici à 2050.
- Assurer que 60 % des émissions financées sont couvertes par une cible compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris d'ici à 2028.

- Réduire de 55 % l'intensité carbone des portefeuilles de placement corporate de la CDC d'ici à 2030 par rapport à 2020.

► **Décarboner le secteur immobilier**

- Aligner les bâtiments détenus ou en gestion sur des trajectoires 1,5 °C, aligner les développements et les acquisitions sur des trajectoires compatibles 1,5 °C.

► **Décarboner notre fonctionnement interne**

- Assurer que plus de 75 % de la consommation d'énergie de la CDC est issue de sources renouvelables.
- Réduire de 46 % sur 2019-2030 les émissions de gaz à effet de serre du fonctionnement interne de la CDC sur les 3 scopes.

Se désengager progressivement des secteurs très émissifs

► **Encadrer strictement notre soutien au secteur des énergies fossiles**

- Exclusions visant le charbon, les hydrocarbures non conventionnels, une partie du pétrole et du gaz conventionnel ainsi que les infrastructures de transport associées.

► **Encadrer notre soutien aux transports carbonés**

- Cesser les financements et investissements incompatibles avec la SNBC (autoroutes et aéroports, exceptions pour l'Outre-Mer).
- Cesser les financements aux entreprises des secteurs automobiles et aériens n'ayant pas de trajectoire 1,5 °C.

► **Traiter les passoires thermiques (immobilier)**

- 100 % des portefeuilles sous contrôle opérationnel couverts par une cible de réduction alignée 1,5 °C.
- 100 % des DPE G traités d'ici 2025, des DPE F d'ici à 2027 et DPE E à 2032 sur les portefeuilles détenus/gérés.

Politique Climat – Adaptation

NOTRE AMBITION

Améliorer la résilience de nos activités et contribuer à l'atteinte des objectifs du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) français visant à se préparer à une France à +4 °C à horizon 2100.

Réduire les risques croissants liés aux impacts du changement climatique

- ▶ Identifier et estimer les risques climatiques physiques pesant sur les activités et les portefeuilles
- ▶ Mettre en place une politique, un plan et des actions d'adaptation
 - 100 % des entités ayant déployé une démarche d'adaptation sur tout ou partie de leurs activités d'ici à 2026.
- ▶ S'assurer de la qualité du process d'adaptation, notamment en évitant la maladaptation et en privilégiant les solutions d'adaptation fondées sur la nature
- ▶ Assurer un pilotage des risques physiques et intégrer le suivi de l'adaptation à la gestion des risques

Apporter des solutions opérationnelles et financières pour l'adaptation des contreparties

- ▶ Intégrer l'adaptation dans le dialogue avec les entreprises et les gestionnaires de projets
- ▶ Accompagner les territoires dans leur adaptation
 - 100 M€ en crédit d'ingénierie entre 2022 et 2028.
 - 1,2 Md€ mobilisés en prêts, investissements et consignations sur 5 ans.
- ▶ Proposer des outils pour faciliter l'adaptation des PME et ETI
- ▶ Proposer des solutions d'adaptation fondées sur la nature

Politique Nature – Biodiversité

NOTRE AMBITION

Intégrer la préservation de la biodiversité dans nos activités opérationnelles, nos financements et notre fonctionnement interne afin de contribuer activement à l'arrêt de l'érosion du vivant et d'accroître nos impacts « nets positifs ».

Mesurer les impacts et risques

► **Mesurer l'empreinte biodiversité globale des portefeuilles financiers et des activités opérationnelles**

- 100 % des entités opérationnelles auront réalisé leur mesure d'empreinte biodiversité d'ici à 2026.

► **Mesurer les impacts localisés**

- Cartographier progressivement l'ensemble de nos actifs en portefeuille et de nos sites opérationnels en zones sensibles d'ici à fin 2026.
- Mesurer de façon agrégée l'impact net des métiers opérationnels sur le changement d'affectation des sols d'ici à fin 2026.

► **Mesurer les risques liés à la biodiversité**

Réduire les impacts négatifs

► **S'inscrire dans une logique de zéro artificialisation nette**

- 0 surface artificialisée nette par les activités d'immobilier de placement à partir de 2022.

► **Lutter contre la déforestation et la conversion des écosystèmes**

- Exclusion des entreprises produisant ou négociant des commodités à haut risque de déforestation ne disposant pas d'une politique de lutte contre la déforestation robuste.
- 100 % des actifs forestiers détenus par le Groupe certifiés PEFC ou FSC depuis 2022.

► **Lutter contre la pollution**

- Exclusion des sociétés dont le chiffre d'affaires provient à plus de 20 % de la production et/ou de la vente de pesticides.

► **Lutter contre l'exploitation des fonds marins**

- Exclusion des « pure players » et des projets de mines en eaux profondes.

► **Renforcer le dialogue actionnarial**

Restaurer la biodiversité

► **Dédier des financements à la préservation de la nature**

- 6 Md€ de mobilisations financières en faveur de la biodiversité, de l'eau et de l'économie circulaire entre 2024 et 2028.

► **Accompagner les entreprises sur les enjeux biodiversité**

- Création/prise de participation dans des fonds biodiversité ou autres produits financiers à thématiques « nature ».
- 4 500 ha renaturés opérés d'ici à 2028.

► **Contribuer à la mise en place d'outils financiers innovants en faveur de la biodiversité**

► **Soutenir les efforts de recherche**

- 1,35 M€/an alloués à la mission économique pour la biodiversité d'ici à 2030.

Politique Nature – Eau

NOTRE AMBITION

Maîtriser notre impact sur la ressource en eau, promouvoir une gestion sobre et responsable de cette ressource et financer les infrastructures de l'eau afin de renforcer la résilience des territoires face aux défis climatiques.

Comprendre les impacts et les risques du Groupe

- **Réaliser une mesure de l'empreinte eau et/ou des dépendances aux services écosystémiques liés à l'eau**
 - 100 % des entités financières auront réalisé leur empreinte eau et/ou leur évaluation à la dépendance à la ressource hydrique d'ici à fin 2025.
- **Estimer les impacts en matière de pollution aquatique**
 - 100 % des entités à risque auront réalisé une première estimation de la pollution aquatique (rejets) issue des activités opérationnelles et/ou générées par les contreparties investies ou financées, d'ici à fin 2027.
- **Analyser les risques de sécheresse et de stress hydrique**
 - 100 % des entités financières ont réalisé une analyse de leur exposition au risque de sécheresse ou de stress hydrique d'ici à fin 2027.
- **Cartographier les zones de stress hydrique**
 - 100 % des sites et biens immobiliers en zone de stress hydrique élevé cartographiés d'ici à fin 2026.

S'inscrire dans une démarche de sobriété hydrique

- **Réduire la consommation en eau en interne**
 - 100 % des entités du Groupe auront défini d'ici à 2030 une trajectoire de réduction de leur consommation d'eau issue de leur fonctionnement interne.
- **Accompagner la sobriété hydrique**
 - Traduire l'objectif de sobriété hydrique dans les critères d'analyse ESG des investissements, d'ici à fin 2025, dans la limite des outils et données disponibles.
- **Impulser des démarches de sobriété hydrique au sein des entités opérationnelles (immobilier notamment)**
- **Mener un dialogue actionnarial sur les enjeux liés à l'eau avec les entreprises pour lesquelles le sujet est matériel**

Préserver la qualité de l'eau et des infrastructures

- **Lutter contre les pollutions des milieux aquatiques**
- **Exclure tout financement et investissement dans les entreprises les plus polluantes**
 - Exclusion des entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires provient de la fabrication ou de la vente de pesticides.
- **Financer la préservation de la qualité de l'eau et la modernisation des infrastructures de traitement et d'assainissement**
- **Développer des actions et solutions visant à réduire l'impact négatif sur les milieux aquatiques dans l'objectif de conserver le bon état écologique des masses d'eau (métiers opérationnels)**

Déclaration **Employeur responsable**

NOTRE AMBITION

Appliquer nos valeurs de tiers de confiance, d'intérêt général et de long terme – y compris dans nos pratiques vis-à-vis de nos collaborateurs –, et formuler des engagements pour l'ensemble de ses composantes en tant qu'employeur responsable.

Santé et sécurité au travail

► Renforcer la prévention des risques physiques et psycho-sociaux

- Réduire de 10 % le taux de fréquence des accidents du travail**.
- 100 % des entités disposant d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique et d'un processus de traitement de suspicions de situations de violences ou harcèlement**.

► Faire progresser la qualité de vie et des conditions de travail par la négociation collective et y intégrer l'organisation du travail

- 100 % des entités ayant négocié un accord QVCT intégrant la dimension organisation du travail**.

► Faciliter la conciliation vie privée/vie professionnelle par des conditions de travail adaptées

- 100 % des entités réalisent une mesure de la satisfaction au moins une fois/an**.

Égalité professionnelle, diversité, handicap

► Prévenir les discriminations et mettre en place des processus non discriminatoires dans la carrière et la vie au travail

- Former les responsables RH et les managers**.
- Atteindre un index égalité femmes-hommes (F/H) à 95 en moyenne**.

► Renforcer l'égalité des rémunérations F/H par les principes de la directive sur la transparence des rémunérations

► Intégrer les personnes en situation de handicap et favoriser le maintien dans l'emploi

- Au moins 6 % de bénéficiaires d'obligation d'emploi par l'emploi direct**.

► Associer les partenaires sociaux à la définition d'une politique handicap

- 100 % des entités dotées d'un accord handicap (ou mesure dédiée dans un accord)**.

Attractivité et développement des talents

► Promouvoir l'activité professionnelle à tous les âges

- 30 % des effectifs de moins de 30 ans et/ou de plus de 55 ans.

► Accompagner les parcours professionnels

- 200 mobilités Groupe.

► Développer les compétences à travers un plan de formation

- Plus de 70 % des collaborateurs réalisent au moins une formation par an.

► Reconnaître les compétences et la performance à travers les outils de rémunération pour tous les collaborateurs permanents

- 100 % des collaborateurs concernés par un dispositif de partage de la valeur.

Respect des droits humains

► Promouvoir et respecter les grands principes internationaux sur les droits humains dans tous les domaines d'activité du Groupe

► S'assurer du bon respect du Code du travail et, pour chaque entité intervenant dans un pays étranger, le Code du travail local

► Favoriser la mise en place d'un cadre de travail respectueux des libertés individuelles et de la vie privée tenant compte des enjeux de neutralité et de laïcité

► Promouvoir un dialogue social dynamique et constructif qui permet la représentation effective des collaborateurs par la négociation collective

Cible 2028 sur le périmètre France du bilan social du Groupe et du Groupe La Poste.

** Pour les entités représentant 80 % des collaborateurs du Groupe.

Politique - Cohésion sociale et territoriale

NOTRE AMBITION

Agir en faveur des populations et territoires fragiles et pour l'accès aux services essentiels en contribution aux politiques publiques.

Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes

- **Intensifier le financement et la production de logements abordables**
 - 350 000 logements sociaux et intermédiaires financés ou acquis (BDT, CDC Habitat) (2024-2028).
 - 75 000 logements étudiant financés (BDT, CDC Habitat, Icade, La Poste Immobilier) (2025-2030).
- **Financer la réhabilitation des logements sociaux notamment les plus énergivores**
 - 300 000 logements sociaux rénovés thermiquement (BDT, CDC Habitat) (2024-2028).

Agir en faveur du grand âge, de la santé et des publics fragiles

- **S'engager au service de la santé et du grand âge**
 - 25 Md€ mobilisés en faveur de la santé et du vieillissement (BDT, GDA, LBP, SFIL, BPI, GPS) (2025 -2029).
 - 1 400 établissements de santé et 1 100 établissements pour personnes âgées financés (2024-2028) (BDT, LBP, BPI, SFIL, GPS).
- **Assurer un niveau de vie décent aux retraités**
- **Favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et simplifier l'accès à leurs droits**
- **Contribuer à la transformation du secteur de l'aide sociale à l'enfance**

Lutter contre les fractures territoriales

- **Soutenir les collectivités locales**
- **Favoriser le maintien de l'industrie et la réindustrialisation**
 - 40 Md€ en faveur du maintien ou de la réimplantation d'industries (BDT-BPI) (2025-2029).
 - 770 projets industriels soutenus (2024-2028) (BDT-BPI).
- **Faciliter les investissements pour les quartiers de demain**
 - 100 500 projets financés/ accompagnés dans les QPV (BPI-BDT) (2024-2028).
- **Soutenir les villes moyennes, les petites villes et les territoires ruraux et de montagne**
- **Soutenir l'économie sociale et solidaire et les entreprises à impact social**

Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi

- **Simplifier l'accès à la formation et à son financement**
- **Agir en faveur des personnes éloignées de l'emploi**
 - 3 M de personnes formées via le financement de structures de formation professionnelle et d'insertion (2024-2028) (BDT).
- **Accompagner le développement de l'offre de formation dans les secteurs à forts enjeux sociétaux**
- **Financer le développement des formations initiales, technologiques et professionnelles ainsi que l'insertion professionnelle**

Permettre l'accès aux services essentiels

- **Favoriser l'accès au droit et à la justice**
- **Favoriser l'accès aux services publics digitalisés**
 - 10 M/an de personnes accompagnées aux usages numériques (2026-2030).
 - 43 600 points d'accès à des services de proximité (2024-2028).
- **Favoriser l'inclusion et l'accessibilité bancaire**
- **Assurer des services postaux pour tous**
 - +97 % des Français à moins de 5 km ou 20 min en voiture d'un point de contact chaque année (La Poste).
- **Répondre aux besoins de mobilités tout en décarbonant**

Déclaration **Achats responsables**

NOTRE AMBITION

Maîtriser les risques et les impacts opérationnels en amont de la chaîne de valeur du Groupe en matière environnementale, sociale et de gouvernance.
Être source d'impacts positifs pour l'emploi et les filières locales ou encore l'insertion et le développement d'une économie circulaire.

S'engager auprès des fournisseurs et sous-traitants

- ▶ Respecter la réglementation et les engagements contractuels
- ▶ Offrir aux candidats d'un marché le même traitement et le même accès à l'information
- ▶ Assurer une gestion financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- ▶ Prévenir les risques de dépendance réciproque avec les fournisseurs
- ▶ Privilégier les résolutions à l'amiable en cas de divergence d'intérêt ou d'opinion

Améliorer les impacts environnementaux et sociaux des achats

- ▶ Privilégier la prise en compte des sujets ESG dès la définition des besoins, dès que pertinent
- ▶ Apprécier les coûts et impacts tant que possible sur l'ensemble du cycle de vie
- ▶ Intégrer les problématiques ESG dans l'évaluation des fournisseurs
- ▶ Prévenir les risques éthiques et déontologiques (corruption, blanchiment d'argent...)
- ▶ Favoriser le recours à l'insertion sociale et professionnelle (recours au secteur adapté, recours à des structures d'inclusion)

Conduite des affaires

NOTRE AMBITION

La Caisse des Dépôts se doit d'être exemplaire et d'appliquer les meilleures pratiques en termes de déontologie, de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de protection des données personnelles. Elle veille à l'amélioration continue de son dispositif de prévention et place la conformité et l'éthique au cœur de son action au service de l'intérêt général.

Des politiques Groupe déclinées dans chaque entité

- **Une charte de déontologie** Groupe qui établit un socle commun de principes et de règles de bonne conduite, qui doivent être intégrés dans les codes de déontologie des entités du Groupe.
- **Une politique anticorruption Groupe** affirmant une tolérance zéro face à la corruption, au trafic d'influence et aux autres manquements à la probité.
- **Une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts** qui requiert notamment pour chaque entité la mise en place d'un dispositif de prévention, de détection et de gestion des conflits d'intérêts.
- **Une politique de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)** formalisant les attendus pour chaque entité.
- **Une politique liée au respect des sanctions internationales et embargos Groupe** qui décrit le cadre général des obligations devant être mises en œuvre par les entités du Groupe.
- **Une politique Groupe de protection des clientèles bancaires et financières**, nouvellement créée.

Dans une logique de subsidiarité, chaque entité du Groupe déploie des politiques et dispositifs *ad hoc*.

Une gouvernance structurée et des dispositifs de formation déployés

- **La Direction des affaires juridiques, de la conformité et de la déontologie** (DAJCD) regroupe les services responsables du pilotage des dispositifs de conformité. Elle élabore des cartographies spécifiques pour l'Établissement public et le Groupe, conçoit et suit la mise en œuvre des dispositifs de conformité pour les activités métiers et les fonctions support.
- Pour l'Établissement public CDC, **un comité de déontologie** a été instauré depuis mai 2024 pour renforcer le dispositif de déontologie et examiner régulièrement les enjeux internes. Ce comité est composé de plusieurs directeurs et présidé par Olivier Schrameck, une personnalité indépendante.
- **Des formations obligatoires** pour les collaborateurs du Groupe sur la LCB-FT et la lutte contre la corruption sont mises en place dans le cadre de programmes pluriannuels visant à atteindre l'ensemble des collaborateurs. Les entités du Groupe communiquent régulièrement sur leurs politiques d'éthique et de déontologie, en diffusant des documents de référence sur l'intranet et lors de l'intégration de nouveaux salariés.

Des systèmes d'alerte à disposition des collaborateurs

- Des dispositifs d'alerte sont mis en place dans les entités du Groupe comme prévu par la charte de Déontologie du Groupe.
- Ces dispositifs d'alerte :
 - prévoient le traitement des signalements en toute confidentialité et dans le respect de la réglementation concernant la protection des données à caractère personnel ;
 - protègent, dans les conditions prévues par les textes, le lanceur d'alerte de toute forme de représailles.
- Pour l'Établissement public CDC :
 - les collaborateurs et prestataires peuvent exercer ce droit d'alerte via une plateforme externe sécurisée ;
 - le déontologue est chargé de la réception et du traitement des alertes exercées dans le cadre du dispositif d'alerte prévu par la loi.

Nos rapports 2025

Retrouvez le Rapport d'activité ainsi que
l'ensemble des rapports annuels pour 2025 :
<https://www.caissedesdepots.fr/resultats-et-rapports-annuels>



Édition

Groupe Caisse des Dépôts

Direction de la communication, du mécénat et des partenariats



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Crédits : Couverture : © Daniel MIELNICZEK / REA Caisse des Dépôts - 2024 /
P. 2 : © Didier Bizet - Caisse des Dépôts - 2022 / P. 3 : © Frédérique PLAS -
Caisse des Dépôts - 2020 / © Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina / P. 5 :
© Xavier Popy / REA - Caisse des Dépôts - 2024 / P. 11 : © Thomas Gogny
- Caisse des Dépôts - 2022 / P. 27 : © Jair Lanes - Caisse des Dépôts - 2025



Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75356 Paris 07 SP
Tel 01 58 50 00 00
caissedesdepots.fr
in f @ ▶



Ensemble, faisons grandir la France